

Le **B**ulletin

d' **I**nformation

des **P**rofs-relais de la Mayenne

Les R.E.E. 2018 / 2019 en Mayenne :
le premier temps fort a eu lieu en octobre
à l'occasion de la désormais traditionnelle
journée d'immersion des professeurs
dans le monde industriel local.

5 entreprises au programme et au choix
(un nombre en constante progression)
et plusieurs dizaines de professionnels
de l'éducation mobilisés
(sans cesse plus nombreux chaque année) :



Une partie du groupe en visite chez Europlastiques.



Une nouvelle ressource : l'ESPACE SMART MAYENNE chez **enedis**

Ce showroom connecté est un outil de communication des savoir-faire de l'entreprise et de ses métiers dans le domaine de la distribution de l'électricité. Il s'agit également pour Enedis, opérateur du service public, d'expliquer de manière interactive comment les dernières innovations du numérique et les technologies de pointe lui permettent d'accompagner les usagers du territoire mayennais vers la transition énergétique. L'espace accueille des groupes : les activités proposées aux élèves et aux étudiant(e)s sont prévues en amont et « à la carte », en pleine concertation avec le(s) professeur(s).



Contact : Enedis, 35 bis rue Crossardière
à Laval (tél. : 02 43 59 30 02)



(Source de l'image : formaeltech.fr)

La Région Pays de la Loire adopte sa Stratégie Régionale Emploi, Formation et Orientation Professionnelles (Srefop) pour la période 2018 - 2022 .

Nous publions des extraits d'un document de référence de la politique institutionnelle régionale : les constats formulés, les modalités d'action et les objectifs fixés sont globaux mais nous avons sélectionné des éléments directement en prise avec nos missions d'acteurs du Parcours Avenir.

La Srefop est élaborée pour répondre aux attendus de l'Article L214-13 du Code de l'Education et de l'Article L6123-4-1 du Code du travail.

Le Ministère de l'Education Nationale est pleinement intégré à sa définition puis à sa mise en oeuvre concrète, au même titre que la Préfecture de Région.

Parmi les éléments de diagnostic : « ... **les difficultés d'insertion** se concentrent encore trop fréquemment sur les nouveaux entrants, les jeunes, dont près d'un sur dix est au chômage et qui connaissent en moyenne au cours des sept premières années de leur vie active trois séquences d'emploi différentes. L'accès à l'emploi reste fortement conditionné au niveau de qualification, à la filière de formation, à l'origine sociale et géographique mais aussi à des freins internes et externes au marché du travail. (...) **Sur le décrochage scolaire**, (...) on peut estimer le flux régional de décrocheurs à 8000 jeunes chaque année. (...) Concernant l'intervention et la remédiation (...), de multiples dispositifs peuvent exister mais pâtir d'une faible coordination au niveau local, du fait même de cette multiplicité et concurrence entre dispositifs. Dans la lignée de ce constat et dans un souci de simplification et de lisibilité, l'Etat a mis en place depuis le 1er janvier 2017 un nouveau cadre contractuel pour l'accompagnement des jeunes par les missions locales : le PACEA, accessible aux jeunes de 16 ans à 25 ans révolus qui remplace le CIVIS.

Plus d'infos sur le Parcours d'Accompagnement Contractuel vers l'emploi et l'autonomie (PACEA):
www.travail-emploi.gouv.fr, rubriques « Emploi » puis « Mesures jeunes », onglet PACEA.

Parmi les éléments destinés à « Préparer les mutations » figurent des réflexions et des engagements afin de « **Préparer les métiers de demain** ».

« Les métiers de demain seront bien sûr composés de métiers, de services et de produits nouveaux à peine émergents aujourd'hui. Mais surtout, les métiers d'aujourd'hui seront remodelés dans les compétences requises par les évolutions technologiques plus ou moins transverses comme par les évolutions des organisations de travail et de management.

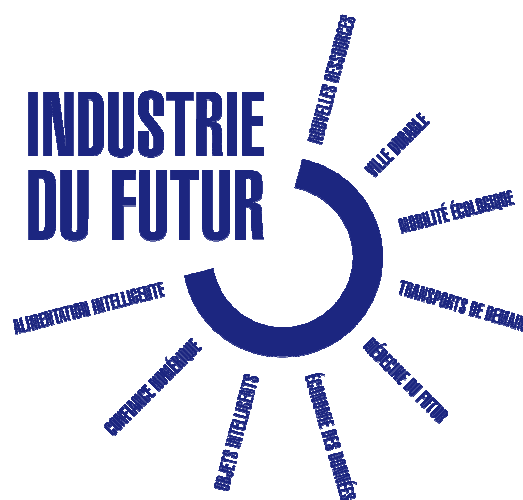
Il sera donc nécessaire de détecter et de cartographier les compétences requises de l'industrie du futur (1), des grandes transitions en cours, numérique ou énergétique. (...)

Le développement de la mixité et de la diversité des emplois est un facteur de performance. (...)

L'économie de demain doit intégrer tous les talents, et notamment les femmes :

il sera nécessaire de trouver des solutions concrètes (apprentissage, stages...)

afin de leur permettre d'intégrer les métiers du futur au même titre que les hommes (numérisation, transition écologique, industrie du futur...) ».



(1) Rappelons à ce sujet que le thème national de la Semaine Ecole-Entreprise 2018 est
« L'entreprise du futur : quels métiers, quelles transformations et quels apprentissages ? »

Dans le domaine des « **Politiques en faveur des jeunes** », la Srefop détaille précisément les mesures à mettre en oeuvre dans les domaines

♦ de **l'offre de formation professionnelle initiale scolaire et l'apprentissage** :

en consolidant l'offre de formation de proximité pour le premier niveau de qualification

(étendre la mise en place des pôles de qualification, permettre l'acquisition d'un diplôme complémentaire connexe en une année, mieux couvrir le territoire régional avec les dispositifs de préparation à l'enseignement professionnel : troisièmes préparatoires à l'enseignement professionnel, DIMA),

en adaptant l'offre de formation aux besoins des territoires et des entreprises (...) en concertation avec les branches et les réseaux professionnels (...),

en recherchant une complémentarité de l'offre entre les niveaux de formation dans une logique de parcours de formation

(par exemple, développer la fluidité dans les parcours en favorisant les réorientations, les passerelles, les changements de statuts - scolaire puis apprenti..., constituer des réseaux d'établissements partenaires qui facilitent la fluidité des parcours et évitent la dissémination des offres de formation, développer la mise en réseau d'établissements de formation sur un territoire déterminé autour de filières métiers, notamment à travers les lycées des métiers, les campus des métiers et des qualifications ou les Pôles de formation santé/social)

♦ des **contrats d'alternance** :

en promouvant l'alternance par contrats d'apprentissage

et contrats de professionnalisation

via par exemple le portail numérique www.apprentissage-paysdelaloire.fr, l'apprentibus (2), les ambassadeurs de l'apprentissage, les dispositifs spécifiques comme la prépa-apprentissage, l'essor de la mobilité à l'international des apprentis...



♦ de **l'orientation des jeunes** :

en soutenant les actions visant la découverte du monde professionnel et l'orientation pour les jeunes lycéens, étudiants et apprentis...

(déployer les actions du Programme régional d'actions éducatives, développer et enrichir les Parcours Avenir dans les établissements scolaires du second degré, favoriser la découverte des métiers en s'appuyant sur le projet d'établissement et sur les CLEE - Comités Locaux Ecole Entreprise -, favoriser la liaison entre lycée/CFA et enseignement supérieur, travailler sur l'attractivité des métiers en tension, agir contre les représentations sexuées des métiers dans les choix d'orientation...)

... et en poursuivant la professionnalisation des acteurs de l'orientation sur les volets connaissance des métiers, utilisation des données socio-économiques et travail avec les acteurs économiques locaux.

♦ de **la lutte contre le décrochage**

en favorisant la persévérance scolaire et en favorisant le retour en formation des jeunes sortis du système scolaire sans qualification

♦ de **l'insertion des jeunes éloignés de l'emploi.**

Le Conseil Régional s'est également doté d'un « Plan de bataille pour l'emploi » (2018 / 2022).

Sa Priorité 3 : « **favoriser la connaissance réciproque et faciliter la rencontre entre les entreprises et leurs futurs salariés** ». Cette priorité se décline en 6 mesures dont

- ♦ faire du site orientation-paysdelaloire.fr le portail régional de référence offrant des services géolocalisés répondant (...) aux questions liées à l'emploi, aux métiers porteurs et aux formations qui y mènent
- ♦ mettre en relation des professionnels volontaires pour témoigner de leur métier et (...) des jeunes
- ♦ développer les périodes d'immersion et les visites en entreprise
- ♦ **instaurer des référents métiers au sein des entreprises ou branches professionnelles pour accompagner les professionnels de l'orientation et de la formation dans la présentation des métiers (3).**

(2) *L'apprentibus sera en Mayenne du lundi 19 nov. au vendredi 23 nov. puis du 7 janvier au 11 janvier et enfin du 11 mars au 15 mars. Contact : apprentibus@paysdelaloire.fr*

(3) *C'est là l'esprit du travail des 16 C.E.E. (Conseillers Entreprises pour l'Ecole) qui oeuvrent désormais en Mayenne (Consulter à ce sujet le BIP n°20 page 3 - juillet 2018).*

Accédez à ces 2 documents dans leur intégralité sur www.paysdelaloire.fr
rubriques « Politiques régionales » puis « Emploi »,
« à télécharger » en PDF : « Srefop » (44 pages)
et « Plan de bataille pour l'emploi » (68 pages).



Deux concours et un jeu connecté pour un Parcours Avenir dynamique et collaboratif.



Le **concours**
« **LE LAIT DU FUTUR** »
organisé par
l'ONISEP et le CNIEL
pour une classe de 3ème
consiste à
« **concevoir un produit
alimentaire issu du lait
entièrement nouveau** ».

Inscriptions du 24 sept.
au 19 nov. sur

www.onisep.fr/concours

CURSUS LAB est
« un **jeu de société
connecté** conçu

par les élèves pour les élèves
(de la 5ème à la Terminale)
pour découvrir les formations, les métiers et le
monde professionnel » de manière ludique.

Commercialisation à l'automne 2018
sur librairie.onisep.fr



Le **concours** « **SCIENCE FACTOR** » est organisé
par le Ministère de l'Enseignement Supérieur,
le Ministère de l'Education Nationale
et Global Contact (www.global-contact.net).
Ouvert à des équipes de 2 à 4 élèves (de la 6ème
à la Terminale) respectant si possible la parité,
il propose aux jeunes d'

imaginer une innovation citoyenne.

Règlement et inscription sur
www.sciencefactor.fr

Attention : les projets doivent être déposés
entre le 9 septembre et le 31 décembre.

L'info en + : depuis 2009, Global Contact publie chaque année
une étude sur l'emploi des femmes dans les métiers liés à
l'innovation, aux sciences et aux technologies pour identifier
les leviers permettant de favoriser une implication égale des
femmes et des hommes dans ces métiers d'avenir.

PARCOURS AVENIR 2018/ 2019 LIAISON LYCÉE / UNIVERSITÉ dans l'Académie de Nantes

Les universités ont développé
des outils numériques
à destination de l'information des lycéens :
consultez les rubriques spécialement dédiées sur
www.univ-nantes.fr/lyceens
www.univ-lemans.fr
www.univ-angers.fr/fr/profils/lyceen.html

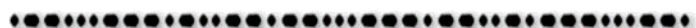
Les universités accueillent
les lycéens de Terminale
pour une immersion durant des cours.
Ce sont les dispositifs
« **Université à l'essai** »

de l'Université de Nantes,
« **Couralafac** » de l'Université du Mans
et « **M'essayer c'est m'adopter** »
de l'Université d'Angers.
Informations et inscriptions
sur les sites des établissements.

Les universités sont présentes
sur les salons et forums :
par exemple, l'Université du Mans sera présente
au **Forum de l'enseignement supérieur à Laval**
les 18 et 19 janvier 2019.

D'autres dates et événements :
consultez les sites des établissements.

Les universités proposent des
Journées Portes Ouvertes.



Merci d'avoir pris le temps de lire le B.I.P. n°21.

Retrouvez-le en ligne
ainsi que les anciens numéros sur
www.dsden53.ac-nantes.fr

rubriques **Vie pédagogique / Orientation -**
monde économique et professionnel

DIFFUSEZ-LE AUPRÈS DE VOS COLLÈGUES !

Le B.I.P. (Bulletin d'Information des profs-relais de la Mayenne)
est une publication de la D.S.D.E.N. de la Mayenne –
Cité administrative – Rue Mac Donald - B.P. 3851 –
53 030 – Laval cedex 9

Directrice de la publication : Christelle Cherbonnier

christelle.cherbonnier@ac-nantes.fr

Rédacteur : Hugues Le Guével

hugues.le-guevel@ac-nantes.fr